



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Prestations en nature

Question écrite n° 38100

Texte de la question

M Gerard Welzer attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la securite sociale, sur les recentes mesures qui conduisent a assurer la couverture minimale des assures - mesures qui rejettent sur les malades et les mutuelles des charges qui ne devraient pas etre de leur ressort et amenant une augmentation anormale des taux de cotisation (17 p 100 pour les actifs en 1988, 44 p 100 pour les retraites), amputant d'autant le pouvoir d'achat des salaires et retraites. Il lui demande que les caisses maladie reviennent sur les decisions prises et assurent un remboursement a 75 et 100 p 100 selon la nature des soins et medicaments. Il lui demande enfin le remboursement des medicaments dits de confort, alors que ceux qui sont obliges d'y recourir, notamment les personnes agees, le font par suite de maladie et sur ordonnance.

Données clés

Auteur : [M. Welzer Gérard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38100

Rubrique : Assurance maladie maternite: prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale

Ministère attributaire : sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1252